

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 8 (1920)

**Heft:** 89

**Artikel:** Correspondance

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255800>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

hébés et aux malades, mais encore des précisions sur l'assurance-maladie, un commentaire clair de quelques chapitres du Code civil qui intéressent spécialement la femme, et la liste des principales Sociétés féminines des trois cantons. Il y a là un effort vers une conception plus « féministe » de l'agenda ménager qui mérite d'être encouragée.

## CORRESPONDANCE

Mme A. Monnier, qui s'était chargée de recueillir un peu de lecture pour les pensionnaires de la Pâquerette, à Leysin, remercie vivement les aimables lectrices du *Mouvement Féministe* auxquelles son appel est parvenu. Quelques paquets de livres, soit une trentaine de volumes, et deux envois de revues ont été expédiés à Leysin par son entremise. Mme Monnier s'excuse ici de ne pas répondre personnellement au joli geste de celles qui, de Gruyères, de Genève, de Zurich, de Montreux, de Vevey et des Grisons, ont pensé aux six Pâquerettes malades, qui leur expriment une sincère reconnaissance.

N.-B. De nouveaux envois de livres seront accueillis avec joie.

\* \* \*

M. Nogarède, député, membre du Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage, nous prie de reproduire l'appel suivant, en ajoutant qu'on peut s'adresser à lui (47, rue de Berne) pour tout renseignement:

« Nous nous adressons à vous, femmes de Genève, à vous qui, pendant ces dernières années, avez su collaborer avec amour et persévérance aux œuvres multiples créées pour pallier, dans la mesure du possible, aux effets désastreux de la guerre; et nous vous disons:

« Un noyau de lutteurs, une centaine environ, travaillent à Genève, dans l'Ordre neutre des Bons Templiers. Notre croisade, à nous, n'est pas terminée. La paix revenue dans les pays qui nous environnent a amené avec elle un immense besoin de jouissance et a grandi encore le mal causé par l'alcoolisme. Nous redoublons d'ardeur pour aller au secours de ses victimes; mais nous manquons de bras, et c'est pour cette raison que nous nous adressons à vous.

« Qui voudra venir à notre aide? Nous avons besoin de bonnes volontés et de capacités pour mener à bien notre œuvre. Que celles qui disposent du temps nécessaire et aiment les enfants veuillent bien venir à nous. Un beau champ d'action existe pour celles qui travaillent sous notre belle devise: Fidélité, Fraternité et Vérité.

« Nous rappelons que l'Ordre neutre des Bons Templiers est l'œuvre antialcoolique féministe par excellence. Chez nous il n'existe aucun privilège de race, de classe, de lieu de naissance ou de sexe. Nous ne reconnaissions que la suprématie du cœur et de l'intelligence. »



## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

### Nouvelles des sections

GENÈVE. — La séance convoquée pour le 23 janvier a réuni un nombreux public, très intéressé par l'idée du lancement d'une initiative populaire, et qui lui a manifesté beaucoup de sympathie. Il a été décidé de nommer un comité nombreux, comprenant des hommes et des femmes représentatifs de tous les milieux politiques et sociaux, qui prendra en main toute l'organisation et la direction de cette initiative. Ce comité est actuellement en voie de se constituer, mais en attendant qu'il puisse fonctionner comme tel, des feuilles circulent déjà, et rencontrent souvent un accueil inattendu. C'est ainsi qu'après une représentation des Corbeaux à la Comédie, un membre de notre Association a entendu plusieurs spectateurs masculins s'écrier qu'ils ne pouvaient admettre que des femmes se trouvent dans la situation des héroïnes d'Henri Becque, et qu'ils allaient immédiatement signer l'initiative... Celle-ci est rédigée sous la forme très simple d'un amendement à l'art. 21 de la Constitution genevoise, qui détermine la qualification nécessaire pour exercer le droit de vote, en ajoutant ces trois mots au terme de « citoyen »: *des deux sexes*. On peut se procurer des feuilles à faire signer au local de notre Association, rue Etienne-Dumont, 22, en tenant compte du fait que les signataires

d'une feuille doivent être électeurs dans la commune dont la feuille porte le nom en tête: toute signature qui ne serait pas donnée dans ces conditions étant annulée. — Au thé du 2 février, Mme Gourd, remplaçant M. M. Veillard, qui devait parler de *la lutte contre l'immoralité envisagée au point de vue féministe*, et qui a été obligé de remettre cette séance au thé du 1<sup>er</sup> mars, a entretenu ses auditeurs de la vie et de l'œuvre de Rev. Dr Shaw, cette admirable suffragiste américaine, dont toute la carrière est un exemple pour ceux qui, trop souvent encore chez nous, s'occupent du suffrage en amateurs et en dilettantes.

E. GD.

VAUD. — La fièvre aphtéuse et la grippe nous ont empêchés de donner, ces dernières semaines, les conférences que nous désirions organiser dans le canton. Par contre, nous avons pu avoir à Lausanne un thé suffragiste avec causerie de Mme Dr Feyler sur le Congrès international de femmes-médecins organisé cet automne à New-York par l'Y.W.C.A. Mme Feyler nous a raconté avec beaucoup d'humour ce qui a caractérisé cette réunion de femmes représentant 15 nationalités différentes. En dehors de leurs séances, les congressistes eurent l'occasion de prendre contact avec plusieurs mouvements sociaux et de visiter de nombreuses institutions aux Etats-Unis, d'où elles rapportent l'impression que, là-bas, les femmes sont en général traitées et considérées à l'égal des hommes, et que nul ne regrette l'émancipation octroyée au sexe faible.

L. D.

### A travers les Sociétés féminines

LAUSANNE. — *Union des Femmes*. — La réunion familiale de décembre a eu la bonne fortune d'entendre d'abord Mme d'Estimauville, qui nous apportait ses impressions sur les Etats-Unis et le magnifique travail accompli là par les femmes pendant la guerre. Comme en Europe, les femmes de toutes conditions se sont mises vaillamment à l'œuvre, ne méprisant aucune besogne, et les Américains sont unanimies à déclarer que sans les femmes ils n'auraient rien pu faire et que la guerre n'aurait jamais été gagnée. — Puis Mme Bossan, d'Arrancy (Aisne), nous fit un récit poignant de ce qu'avait été pendant l'occupation allemande la vie de son village, situé à trois kilomètres du trop célèbre Chemin des Dames. En quelques jours le pays fut mis à sac, et le maire de la localité, le marquis de la Tour du Pin, âgé de 80 ans, dut faire des prodiges, aidé de Mme Bossan, pour aider la population à vivre jusqu'à la fin de 1915. A ce moment-là, la contrée ayant été complètement ravagée, dépouillée de tout, le village fut évacué par ordre et détruit. Un comité s'est formé à Lausanne pour reconstruire Arrancy et fournir à ses malheureux habitants des meubles et les objets les plus nécessaires à la reprise de la vie et du travail. — Le 20 décembre a eu lieu notre assemblée générale. Dans son rapport de gestion, Mme Schnetzler, présidente, rappela quelquesunes des activités de guerre qui ont stimulé la solidarité entre femmes et qui se sont dissipées ces derniers mois, en particulier la *Lessive de guerre* et le *Bureau de renseignements pour la recherche des disparus*. — De nouveaux membres s'inscrivent toujours plus nombreux dans notre Association, et une Union de Femmes vient de se fonder au Senneterre, portant ainsi à 14 le nombre des groupes constituant la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. — Les principaux sujets traités aux réunions familiaires de ce dernier exercice ont été: la Semaine suisse, le relèvement de la moralité, In Memoriam. M. le prof. Ph. Bridel a répété dernièrement à notre local de Saint-Pierre, et à la demande du Comité de l'Union, une conférence très documentée sur la « Société des Nations », et l'origine lointaine de son principe qui, après des siècles, trouve son aboutissement dans le statut de la Ligue. — Le Comité de l'Union, arrivé au terme de son mandat, a été élu sans changement. — Mme Bonnard-Cornuz, présente un rapport plein de grâce et d'humour sur l'assemblée générale de l'Alliance, à Bâle, puis furent lus les rapports de quelquesunes des Commissions. Le Bureau d'adresses voit augmenter le nombre des offres de services, tandis que les demandes représentent un chiffre très inférieur. Il s'est mis en rapport avec le Marthahaus de Berne, le Marthahof et la Frauenzentrale de Zurich, comprenant tous les bons offices que ces différentes institutions peuvent se rendre mutuellement. — Le Bureau de conseils juridiques voit, lui aussi, se développer son activité, grâce au concours précieux et désintéressé de deux avocats, et il entretient d'excellents rapports avec tous les bureaux officiels de la ville. — Mme Paul Roux donna quelques renseignements sur une Commission dont elle a été appelée à faire partie, et qui est chargée d'organiser sur une nouvelle base l'enseignement post-scolaire. Il s'agirait de transformer les cours complémentaires actuels en cours civiques et professionnels qui préparentraient les futurs citoyens à la vie civique et politique. Un service civique pour jeunes filles serait aussi envisagé.

L. D.